Comité des mises en candidature et des élections

Mandat:

Le Comité des mises en candidature et des élections est chargé de chercher des candidatures pour les postes du Conseil d'administration, du Comité exécutif et de divers comités de l'Association. Le Comité des mises en candidature et des élections organise également les élections conformément aux Statuts et règlements de l'APUO.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le <u>règlement H.8</u> des Statuts et règlements de l'APUO.

Membres du comité :

Trois membres nommés par l'APUO

Dimitrios Karmis, président (président sortant de l'APUO)

Fin de mandat : 2023-06-30

Daniel Paré (deuxième vice-president de l'APUO)

Fin de mandat : 2023-06-30

Mythili Rajiva (agente d'équité) Fin de mandat : 2023-06-30